



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2023 04 21

Subvention au service social des employés municipaux pour l'année 2023

L'an deux mille vingt trois, le mercredi douze avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mme Lykke Saviane, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Chloé Roig, Edwige Alunni, Kareen Woignier, M. Christophe Cérangioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mmes Nicole Colombo, Malika Vannucci et Marie-Fleur Alquier.

Le quorum est atteint.

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique que le budget primitif 2023 prévoit d'allouer des subventions aux associations afin de les aider à poursuivre leurs diverses activités.

Dans ce cadre, après avoir présenté les comptes de l'année 2022 du service social des employés municipaux et associatifs, ainsi que tous les documents requis le concernant, Monsieur le Maire propose d'allouer à cette association une subvention annuelle de 10.000 euros, pour l'installation et le développement d'un réseau d'œuvres sociales et de solidarité en faveur du personnel de la commune, du CCAS, de la caisse des écoles, de l'OCJ et de l'association Polysonance.

**Le conseil municipal,
Où l'exposé du maire,
Après en avoir délibéré**

Décide, dans le cadre du budget primitif 2023, d'allouer au service social des employés municipaux et associatifs de la commune une subvention annuelle de 10.000 euros, pour l'installation et le développement d'un réseau d'œuvres sociales et de solidarité en faveur du personnel de la commune, du CCAS, de la caisse des écoles, de l'OCJ et de l'association Polysonance.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de votants : 23

Nombre de présents : 26

Pour : 23

Nombre de représentés : 3

Contre : 0

Ne prenant pas part au vote : 6

Abstentions : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230412-20230421-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023

Publication : 25/04/2023

Le Maire Francis TUJAGUE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE